

MAIRIE D'OSLON

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2021

Le quinze avril deux mille vingt et un, vingt heures quinze, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle polyvalente sous la présidence d'Yvan NOEL.

PRESENTS :

Valérie BESSARD-MANDRILLON. Aline ROUSSEAUX. Jean Luc MEUNIER. Joël CORPET. Joëlle DE MATTEIS. Claudine CORNU. Christine BOUILLOT. Pierre FLEURY. Pascal VAN DORSSELAER. Denis RAUX. Nathalie KHEMDOUDI. Valérie THEVENOT.

ABSENTS :

Julien GAUDET avec pouvoir Yvan NOEL.
Mathieu BERNARD avec pouvoir Pascal VAN DORSSELAER.

SECRETAIRE DE SEANCE : Aline ROUSSEAUX

La secrétaire de mairie assiste à la séance.

ORDRE DU JOUR

VOTE TAUX IMPOSITION TAXES DIRECTES

Suite à la réforme fiscale de la loi de finances 2020 et de la suppression de la taxe d'habitation perçue par les communes, le taux du foncier bâti cumule le taux du département (20.08 %) et le taux de la commune.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité décide de ne pas augmenter les taux d'imposition pour l'année 2021, soit :

- Taxe foncière bâti : 51.66 % (20.08 % voté par le département) et 31.58 % (voté par la commune)
- Taxe foncière non bâti : 66.33 %

DELIBERATION BUDGET PRIMITIF

Un débat est lancé, suite à une proposition de création d'un lotissement communal situé, entre l'Impasse des pâquerettes et l'Impasse des primevères, constitué de cinq lots. Au vu du bilan financier prévisionnelle, et après un vote (3 pour, 8 contre), le Conseil Municipal renonce à ce projet et décide de détacher un lot en bordure de la rue des pensées.

A l'unanimité, le prix de vente est fixé à 80 € le m².

A l'unanimité, le Conseil Municipal vote le budget communal pour un montant :
section de fonctionnement équilibrée en dépenses et en recettes à 949 971 €.

section d'investissement équilibrée en dépenses et en recettes à 533 579.57 € (y compris report
2020) permettant de financer les opérations suivantes :

- acquisitions matériel : 54 078.27 €
- forêt communale : 25 000 €
- travaux rue château coulon : 122 722.75
- audit économie énergie bâtiments scolaires : 12 000 €
- étude raie du moulin : 6 000 €
- projet impasse Grd Cour : 23 500 €
- école numérique : 13 000 €
- éclairage RD 678 : 15 000 €
- panneaux photovoltaïques ateliers : 77 500 €

Prochaine séance le 26 avril à 20 h 15

Fin de la séance à 19 h 45

